



Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire et annuelle des membres de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2024 au Centre des congrès de Québec.

RÉSOLUTION AEA 2024-09-28/08
Soutien et accompagnement par les instances
gouvernementales lors d'inondation
et d'évènements catastrophes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a demandé du soutien administratif, de l'assistance technique et de l'accompagnement à différents ministères lors d'épisodes d'inondation, au ministère de la Sécurité publique en particulier;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes sont restées lettre morte laissant la communauté à elle-même;

CONSIDÉRANT QUE cette aide ponctuelle aurait permis de répondre à plusieurs besoins et aidé la municipalité à gérer des situations difficiles et à mieux répondre à des citoyens en détresse;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée générale de la FQM a adopté l'an dernier une résolution demandant une collaboration accrue de la Sécurité civile et une amélioration de la communication lors d'évènement catastrophe;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu :

- DE DEMANDER au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, d'améliorer sensiblement la communication, le soutien administratif, l'assistance technique et l'accompagnement de son ministère lors d'évènement et de catastrophes naturelles.

Adoptée à l'unanimité

CERTIFICATION

Je soussigné, Sylvain Lepage, directeur général et secrétaire de la Fédération québécoise des municipalités, certifie que ce qui précède est une copie conforme de la résolution dûment adoptée lors de l'assemblée extraordinaire et annuelle des membres tenue les 26 et 28 septembre 2024 et que cette résolution n'a pas été modifiée ou révoquée et qu'elle est toujours en vigueur.

Signé à Québec en date du 10 octobre 2024.

M^e Sylvain Lepage
Directeur général et secrétaire